

Madame, Monsieur,

Chez l'Assurance vie Équitable^{MD}, nous sommes fiers de vous offrir des produits de qualité. Ce qui implique de toujours revoir notre gamme de fonds de placement. Une révision récente a entraîné des changements importants à votre contrat de fonds distincts indispensables Sélects de l'Assurance vie Équitable. Nous avons apporté ces changements afin de :

- miser davantage sur les offres de placement et
- de vous offrir des possibilités de placement améliorées.

Les changements de fonds apparaîtront sur votre relevé semestriel de juin 2021 et seront indiqués dans l'aperçu des fonds de 2021. Des renseignements sur les répercussions fiscales sont fournis à la section 2.

La date d'entrée en vigueur de ces changements de fonds est à compter du 31 mai 2021. Pour de plus amples renseignements sur la date d'entrée en vigueur, veuillez visiter le site www.equitable.ca/aperçudesfonds.

Section 1 : Changements importants apportés aux fonds sous-jacents

Les changements apportés aux fonds sous-jacents indiqués dans le tableau ci-dessous entraîneront des changements aux objectifs de placement des fonds. Ces changements consistent en des changements importants selon l'explication du document Contrat et notice explicative (le contrat).

Nom du fonds distinct	Fonds sous-jacent actuel		Nouveau fonds sous-jacent	
	Nom	Objectif de placement	Nom	Objectif de placement
Fonds de rendement diversifié Invesco de l'Équitable, série B	Fonds de rendement diversifié Invesco	L'objectif de placement du fonds-jacent vise un rendement total à long terme. Le fonds investira principalement dans des titres de participation canadiens, des FPI, des fiducies de redevances et de revenu et des titres à revenu fixe, y compris des actions privilégiées et une dette convertible.	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie	Le fonds vise à obtenir un revenu avec potentiel de croissance du capital à long terme en investissant principalement dans titres à revenu fixe ou des titres de participation axés sur le revenu d'émetteurs de partout dans le monde.
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie de l'Équitable, série B	Catégorie Mackenzie Actions de petites et moyennes capitalisations mondiales Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	L'objectif de placement du fonds sous-jacent est de chercher une plus-value du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de participation de sociétés à faible ou à moyenne capitalisation partout dans le monde.	Fonds Fidelity Situations spéciales	Le fonds vise à obtenir une croissance du capital à long terme. Il investit principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Il cherche à repérer des occasions de placement jugées susceptibles de représenter des situations spéciales.

La présente lettre prévoit un avis de changement important comme l'exige votre contrat. **Vous disposerez d'une période allant de la date à laquelle l'avis vous a été envoyé jusqu'au 31 mai 2021**

pour faire valoir vos droits en vertu du contrat. À condition que nous recevions votre choix d'ici le 31 mai 2021, vous avez le droit de changer pour un fonds similaire qui n'est pas assujéti au changement important. S'il n'y a pas de fonds similaires, vous avez le droit de racheter vos unités sans engager de frais. Afin de déterminer vos choix, veuillez communiquer avec votre conseillère ou votre conseiller, ou encore avec l'équipe du Service à la clientèle de l'Assurance vie Équitable.

Les fonds suivants n'offrent pas de fonds similaires :

- *Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie de l'Équitable, série B*
- *Fonds de rendement diversifié Invesco de l'Équitable, série B*

Après la date du présent avis nous avons le droit de vous interdire le transfert de valeurs ou l'affectation de primes à l'un ou l'autre des fonds du tableau précédent, à moins que vous décidiez de renoncer au droit de rachat des unités, comme mentionné ci-dessus.

Le nom des fonds suivants sera changé pour tenir compte des nouveaux fonds sous-jacents.

Nom du fonds distinct actuel	Nouveau nom du fonds sous-jacent
Fonds de rendement diversifié Invesco de l'Équitable, série B	Fonds de revenu stratégique mondial Mackenzie de l'Équitable, série B
Fonds de croissance de petites capitalisations mondiales Mackenzie de l'Équitable, série B	Fonds Fidelity Situations spéciales de l'Équitable, série B

Section 2 : Répercussions fiscales

Si vous détenez un contrat de fonds distinct enregistré (un REER, un CRI, un FERR, un FRV, un FRRRI, un FRRP ou un CELI), vos éléments d'actif sont à l'abri de l'impôt. Aucun de ces changements n'auront de répercussions fiscales et vous ne recevrez pas de feuillet d'impôt.

Si vous détenez un contrat de fonds distincts non enregistré, les changements décrits à la section 1 auront des répercussions fiscales. Lorsque le fonds sous-jacent actuel est remplacé, les éléments d'actif du fonds sous-jacent actuel sont vendus et de nouveaux éléments d'actifs sont achetés dans le nouveau fonds sous-jacent. Les cessions d'actif constituent des opérations imposables se traduisant par des gains ou des pertes sur placement et vous recevrez un feuillet d'impôt pour l'année d'imposition 2021.

Nous vous invitons à discuter de ces changements avec votre conseillère ou votre conseiller. Pour toute autre question au sujet de vos options, veuillez communiquer avec l'équipe du Service à la clientèle de l'Équitable au 1 800 668-4095 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 19 h 30 (HE). Pour de plus amples renseignements au sujet des fonds distincts de l'Équitable, veuillez visiter le site www.equitable.ca/fr.

Nous sommes heureux de vous offrir des solutions financières dont vous et votre famille pouvez tirer profit. Nous vous remercions d'avoir choisi l'Assurance vie Équitable.